

PROJET DE COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 12 NOVEMBRE 2024

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (6)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Dominique BRET (Secrétaire générale), Rémi BAUDOT, Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier adjoint), Nelly DEVILLE.

Membre absent (1)

Pierrick MERINO (Secrétaire-Adjoint ; pouvoir à Nelly DEVILLE)

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en distanciel ; Début de la réunion à 20h35.

1. Approbation définitive du compte-rendu du BD du 1^{er} octobre 2024

Le compte-rendu du Bureau directeur du 1^{er} octobre est définitivement approuvé à l'unanimité des présents.

2. Compétitions

Suite au week-end des championnats de France de Nuit, de Sprint et du Critérium National des Equipes, aux remontées d'informations et aux réclamations reçues, le Bureau directeur considère qu'il serait logique que la Fédération présente ses excuses aux licenciés et aux clubs qui se sont sentis lésés et s'engage à demander aux commissions concernées des propositions pour améliorer la qualité des événements nationaux.

Le Bureau directeur valide la rédaction d'un communiqué dans ce sens à faire paraître dans la LOC et sur le carrousel.

Il prend note du fait que les arbitres du Championnat de France de sprint sont encore au travail avec les organisateurs. Ils ne pourront procéder à la diffusion des résultats officiels qu'après avoir terminé leur travail d'analyse complète des temps intermédiaires et la prise en compte des listes établies par les contrôleurs sur le terrain. Le bureau directeur les remercie pour leur engagement dans cette tâche difficile.

Le Bureau s'interroge sur les organisations « Zombie » aidées par les clubs et les informations présentes sur les sites de ceux-ci. Le Bureau rappelle que, si le club fait la publicité d'une telle organisation sur son site sans en être l'organisateur, il est important de le mentionner clairement, afin d'éviter qu'il se retrouve mis en cause en cas d'accident.

3. Elections

7 femmes et 10 hommes ont déposé leur candidature pour les 16 sièges restant à pourvoir pour le Comité directeur fédéral. Tous les candidats ont été invités à envoyer leur profession de foi pour le 21 novembre minuit. Des séances seront proposées fin novembre-début décembre, avant l'ouverture des votes, pour que les Présidents de clubs et les représentants des ligues puissent poser leurs questions aux candidats.

Ceux-ci seront invités à envoyer leurs questions par écrit avant les séances.

Les représentants des athlètes Haut Niveau dans les instances ayant été élus, le Bureau valide le fait de les inviter, avec voix consultative, lors du prochain Comité directeur.

4. Haut Niveau

Les 5 équipementiers consultés ont répondu à l'appel d'offres. Après examen des propositions, le mieux disant reste Noname. Le choix sera fait lors du prochain Comité directeur, un point du contrat restant à revoir.

Le devis pour la gestion du stock des tenues est en cours.

Marie-Violaine PALCAU fait un point sur les devis pour la cartographie :

suite aux résultats de l'appel d'offre pour la cartographie de la Carte Hostellerie Sainte Baume (5 retours, 2 devis et 3 réponses négatives) la commission propose de retenir Ray HULSE. La carte sera réalisée en co-financement avec la ligue PZ. Le coût pour la Fédération s'élève à 4500 €.

Co-financement de la carte Pierre Feu (38) avec le pôle France Loire.

Les conventions avec les structures FFCO concernées sont en cours.



Par ailleurs la FFCO est en attente de la facture pour sa participation à la réalisation de la carte Plappeville, réalisées pour les détections en co-financement avec le CDCO57 et le club de Metz, la part fédérale s'élève à 1890 €.

5. Relations partenariales

. MAIF

Le Bureau valide la distribution des bons d'achat liés au partenariat MAIF.

- Co-voiturage : récompenses de 150€ pour les 3 meilleurs clubs et de 100€ pour les 3 meilleurs foyers ;
- Vidéo jeunes sur le DD : 150€ pour les clubs des 3 meilleures vidéos.

6. Ressources Humaines

Les entretiens pour le recrutement d'un chargé de mission Développement territorial vont être lancés. Deux personnes, à ce jour, ont confirmé leur intérêt en adressant à la Fédération CV et lettre de motivation.

7. Site internet

Le Président signale que les deux prestataires ayant répondu à l'appel d'offres ont présenté leur proposition pour le site métier. La commission se réunit jeudi pour débriefer. Au mieux, le site pourrait voir le jour à l'automne 2025.

Au niveau du site vitrine, le contenu créé par Sevanova a été transmis à Vincent FREY et Thibaut PROCUREUR pour avis.

Dans la mesure où le nouveau site n'est pas opérationnel, il faudra prévoir la maintenance du site actuel pour 2025.

8. Conférence des Présidents de Ligue

Lors de cette réunion, les points suivants seront abordés : rappel du processus électoral ; PSF ; question du sur-classement ; questions des ligues. Parmi les sujets évoqués par les Ligues, certains feront plus l'objet d'échanges que de réponses fédérales.

9. Finances

Valérie BERGER-CAPBERN indique, qu'au regard du budget début novembre, l'année devrait se terminer à peu près à l'équilibre.

Concernant l'aide financière exceptionnelle budgétisée pour la Fédération Ukrainienne, vu que celle-ci ne répond pas à nos communications, il est décidé de ne pas prendre en compte la dépense prévue, ni en 2023, ni en 2024.

10. Points divers

- Le Président indique qu'il est à prévoir, dans le budget, les frais de déplacements de Joël LE COZ et de Thibaut PROCUREUR pour le Salon des Maires, et les frais d'hébergement de ce dernier.
- Le Président fait part de sa participation à la 5^{ème} convention nationale de prévention des violences dans le sport, organisée par le Ministère des Sports, le CNOSF et le CPSF. Il donne quelques chiffres :
 - 70 fédérations concernées par des signalements en 2024 ; 50 % des signalements portés par 8 fédérations
 - 2800 signalements reçus depuis la mise en place du site ; 1600 traités (certains signalements ne rentrant pas dans les prérogatives du site : problèmes avec salarié...) ; 800 mesures administratives de suspension
 - 591 personnes exclues à la suite du contrôle de l'honorabilité
 - 34% des violences = violences psychiques
- Le Président indique qu'il participera
 - le 27 novembre prochain à Montpellier à la journée technique organisée par le Pôle Ressources national des Sports de Nature intitulée : Le numérique dans les pratiques sportives de nature : quels impacts dans les territoires ruraux ?
 - le 29 novembre prochain à Lyon, à une table ronde sur l'écoresponsabilité dans le sport dans le cadre d'une journée d'échanges et de réflexion partagée sur l'univers des événements sportifs de nature organisée par France Outdoor (ex CESO).
- A fin octobre 2024, le nombre de licenciés est de -131 par rapport à 2023.

Fin de la réunion à 22h50.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

